

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 188

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

armes antipersonnelles (cf. DP N° 181, à propos de l'attaque menée à la peinture rouge contre l'immeuble de la rue des Mines, à fin mai 1972), et peut fournir les nombreux ordinateurs et appareils électroniques qu'exige la conduite d'un champ de bataille automatisé.

Comme toutes les sociétés multinationales, Honeywell possède une structure de décisions fortement centralisée. Et bien que cela n'apparaisse pas directement dans les organigrammes, il semble que le trust ait installé à la rue des Mines (sic !) 2, à Genève, un quartier général opérationnel et un centre électronique administratif pour l'ensemble des fabrications en dehors des Etats-Unis. Ce centre coordonnerait donc les activités des multiples entreprises installées en France, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas etc., et des filiales établies en Europe ; il abrite à la même adresse les bureaux de Honeywell Bull (Suisse) S.A.

La guerre du Vietnam se prépare aussi à Genève

« Aucune filiale n'est innocente de ce que fabrique la firme multinationale dont elle dépend » écrit à propos d'Honeywell la brochure du « Front solidarité Indochine » consacrée à la firme (document N° 3 édité par Maspero). Si un tel quartier général opérationnel existe, Honeywell tombe sous le coup de la législation fédérale actuelle concernant le commerce des armes de guerre (comme sous le coup du projet de loi et de l'initiative contre l'exportation d'armes), même si les armes sont fabriquées en dehors du territoire suisse, en raison déjà des structures de décisions des firmes multinationales.

On peut souhaiter que le Conseil fédéral réponde avant le 24 septembre, date de la votation sur l'initiative contre l'exportation d'armes, à la petite question posée le 28 juin 1972 par Jean Ziegler, conseiller national, à ce sujet. Le problème est urgent et l'on ne fera pas l'injure aux polices fédérale et genevoise de douter qu'elles puissent

se renseigner sur les activités réelles qui se déroulent à la rue des Mines 2, à Genève.

Un silence serait assurément un aveu.

On pourrait se demander alors

— si le Conseil fédéral, en raison des liens qu'Honeywell a noués en Suisse par la vente d'ordinateurs, préfère fermer délibérément les yeux, — si, avant la votation sur l'initiative, il juge

plus politique de ne pas faire éclater une affaire qui apporterait aux partisans de cette dernière de nouveaux et précieux arguments.

Ce serait une raison de plus pour refuser le prix de la grande politique en choisissant le 24 septembre une solution claire et nette, celle que propose l'initiative populaire contre l'exportation d'armes.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La voix de l'Amérique

J'avais été frappé, lors de mon séjour aux Etats-Unis, par les difficultés auxquelles se heurte l'Eglise Unitarienne, qui se propose d'apporter lumière et réconfort aux agnostiques.

Ces difficultés n'ont pas diminué. Mon ami, le professeur H., est venu me voir le mois passé et m'a rapporté les faits suivants qui sont troublants : Récemment, trois représentants du mouvement « Gay Liberation » — qui lutte pour les droits des homosexuels et pour en finir avec leur ségrégation — sont venus rendre visite à l'Eglise unitarienne de Stony Brook, N.Y., présenter leur point de vue et expliquer leurs « problèmes ». Il y avait là deux homosexuels et une lesbienne. Eh bien, la communauté s'est émue ! Quelqu'un a fait remarquer que la visite n'était pas « démocratique », étant donné qu'on n'avait pas invité des hétérosexuels à venir présenter leur point de vue...

Mais un autre quelqu'un a rétorqué que ce n'était pas nécessaire, car le point de vue des hétérosexuels était bien connu et n'était nul-

lement contesté... Longue discussion pour savoir si c'était démocratique ou pas démocratique. La communauté était divisée et complexe...

Pourquoi je raconte cette anecdote ?

— D'une part, parce qu'avec cette manie nous avons d'imiter tout ce qui vient d'Amérique — voir nos réformes scolaires, notre goût pour les ordinateurs, les matières plastiques et les films pornographiques — nul doute que la question ne se pose chez nous prochainement, et je me demande si notre Conseil synodal est bien préparé à aborder de tels problèmes !

— D'autre part, parce qu'elle illustre bien tous les obstacles qu'on rencontre dès qu'on se mêle de parler d'idées et de principes — et qu'ainsi nous aurions tort d'être surpris si aux prochaines élections présidentielles, les intérêts (qui sont quelque chose de clair et de concret) l'emportent sur les principes, toujours si vagues et si discutables.

J. C.